

Séminaire de formation pour les formateurs en entreprise



Module B&A

Evaluation
semestrielle

Réforme 2023

Employé.e de commerce CFC et AFP

Branche de formation et d'examen
« Services et administration – CFC-VD »

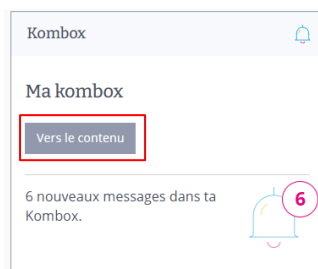
Version 28.08.2026

Réforme 2023

1

1

1. Grille de compétences (1/2) Apprécier la personne en formation (PEF)



- La PEF doit en premier lieu terminer sa grille des compétences.
- La PEF partage sa grille avec son formateur (inviter un évaluateur externe)
- Via la Kombox le formateur en entreprise accède à la grille d'évaluation de la PEF. Le formateur ne peut pas visualiser l'évaluation de la PEF avant de l'évaluer. Ne pas passer par sa « propre » grille de compétences

Version 28.08.2026

Réforme 2023

2

2

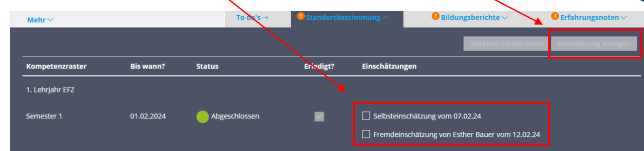
1. Grille de compétences (2/2) Comparer les évaluations



Onglet bilan => grilles de compétences



Cocher les deux évaluations et cliquer sur « Afficher l'évaluation »



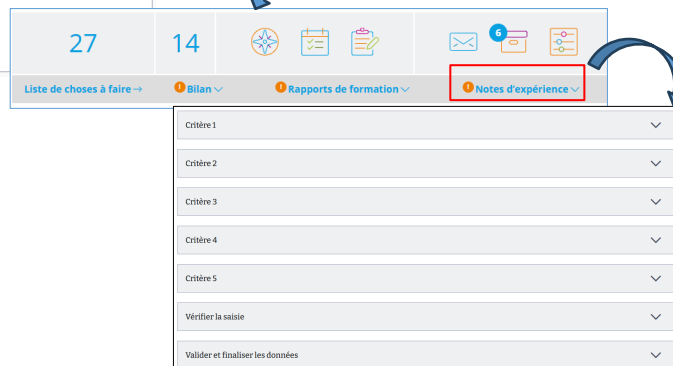
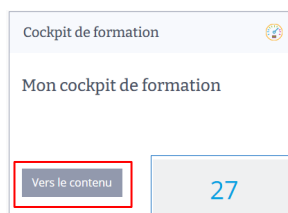
Version 28.08.2026

Réforme 2023

3

3

2. Préparer la note de Contrôle de Compétences de l'Entreprise (CCE)



Version 28.08.2026

Réforme 2023

4

4

Note CCE – 1. Compétences opérationnelles développées (Mandats pratiques)



Critère 1

Compétences opérationnelles développées

Question principale : L'apprenti-e a-t-il/elle développé les compétences opérationnelles prévues pour le semestre concerné ?

Indications sur l'attribution des points

3 Points →

L'apprenti-e a développé toutes les compétences opérationnelles prévues pour le semestre. Il/Elle a documenté tous les mandats pratiques. Il/Elle analyse ses mises en œuvre et son expérience de manière compréhensible.

2 Points →

L'apprenti-e a développé presque toutes les compétences opérationnelles prévues pour le semestre. Il/Elle a documenté et analysé presque tous les mandats pratiques.

1 Point →

L'apprenti-e a développé quelques compétences opérationnelles prévues pour le semestre. Il/Elle a documenté et analysé moins de la moitié des mandats pratiques.

0 Points →

L'apprenti-e n'a développé aucune des compétences opérationnelles prévues pour le semestre. Il/Elle n'a documenté aucun des mandats pratiques.

Évaluation

Saisissez à présent votre évaluation. Cliquez sur le nombre de points correspondant.

0

1

2

3

Justification

Saisissez votre justification pour l'attribution des points. Pour un nombre de points inférieur à 3, la justification est obligatoire.

Suivant

Version 28.08.2026

Réforme 2023

5

5

Note CCE – 2. Analyse forces & faiblesses (Grille de compétences)



Critère 2

Analyser les forces et les faiblesses

Question principale : L'apprenti-e est-il/elle capable de réfléchir à ses propres forces et faiblesses à l'aide de la grille de compétences ?

Indications sur l'attribution des points

3 Points →

La réflexion est complète. Les forces et les faiblesses sont énumérées et expliquées sur la base de situations concrètes.

2 Points →

La réflexion est en grande partie présente. Certains aspects importants ne sont pas abordés.

1 Point →

La réflexion est en partie présente. Plusieurs aspects importants ne sont pas abordés.

0 Points →

La réflexion n'est pas présente et/ou n'est pas compréhensible.

Évaluation

Saisissez à présent votre évaluation. Cliquez sur le nombre de points correspondant.

0

1

2

3

Justification

Saisissez votre justification pour l'attribution des points. Pour un nombre de points inférieur à 3, la justification est obligatoire.

Suivant

Version 28.08.2026

Réforme 2023

6

6

Note CCE – 3. Apprentissages & Réflexions (Mandats pratiques)



Critère 3

Déduire des apprentissages
Question principale : L'apprenti-e déduit-il/elle des apprentissages compréhensibles de la réflexion sur la mise en œuvre des mandats pratiques ?

Indications sur l'attribution des points

3 Points →	L'apprenti-e déduit des apprentissages compréhensibles. Ceux-ci se réfèrent à la pratique professionnelle, sont compréhensibles et sont justifiés.
2 Points →	L'apprenti-e déduit des apprentissages en grande partie compréhensibles.
1 Point →	L'apprenti-e déduit des apprentissages en partie compréhensibles.
0 Points →	L'apprenti-e ne déduit pas d'apprentissages compréhensibles.

Évaluation
Saisissez à présent votre évaluation. Cliquez sur le nombre de points correspondant.

0 1 2 3

Justification
Saisissez votre justification pour l'attribution des points. Pour un nombre de points inférieur à 3, la justification est obligatoire.

Suivant

Version 28.08.2026

Réforme 2023

7

7

Note CCE – 4. Motivation & initiative



Critère 4

Faire preuve de motivation et d'initiative
Question principale : L'apprenti-e fait-il/elle preuve de motivation et d'initiative dans le développement personnel de ses compétences ?

Indications sur l'attribution des points

3 Points →	L'apprenti-e fait preuve de motivation pour continuer à développer ses compétences. Il/Elle montre ce sur quoi il/elle aimerait travailler au cours du semestre suivant. Il/Elle se montre ouvert-e à un développement personnel.
2 Points →	La motivation et l'esprit d'initiative sont largement présents dans le développement personnel des compétences. Certains aspects importants pour la suite du développement ne sont pas abordés.
1 Point →	La motivation et l'esprit d'initiative sont en partie présents dans le développement personnel des compétences. Plusieurs aspects importants pour la suite du développement ne sont pas abordés.
0 Points →	L'apprenti-e ne fait preuve ni de motivation ni d'esprit d'initiative.

Évaluation
Saisissez à présent votre évaluation. Cliquez sur le nombre de points correspondant.

0 1 2 3

Justification
Saisissez votre justification pour l'attribution des points. Pour un nombre de points inférieur à 3, la justification est obligatoire.

Suivant

Version 28.08.2026

Réforme 2023

8

8

Note CCE - 5. Collaboration active



Critère 5

Collaboration interne et externe active

Question principale : L'apprenti-e contribue-t-il/elle activement à la collaboration interne et externe ?

Indications sur l'attribution des points

3 Points →

L'apprenti-e se distingue par sa grande motivation et son orientation vers les services, il/elle s'implique activement et pense en termes de solutions, il/elle se comporte de manière aimable et prévenante envers les clients internes et externes.

2 Points →

L'apprenti-e est attentif/ve et voit de manière autonome où sa collaboration permet de soulager positivement l'équipe ou d'améliorer la performance de l'équipe, il/elle offre son soutien et n'a pas besoin d'être sollicité-e pour cela.

1 Point →

L'apprenti-e ne montre pas d'intérêt pour ce qui se passe dans l'entreprise formatrice et accomplit plus ou moins ses tâches, il/elle ne se propose pas activement pour soutenir l'équipe et doit être régulièrement invité-e à apporter une contribution active.

0 Points →

L'apprenti-e n'a pas convaincu par sa collaboration et/ou a laissé une impression négative aux clients et aux collaborateurs. Une collaboration n'est pas visible.

Évaluation

Saisissez à présent votre évaluation. Cliquez sur le nombre de points correspondant.

0

1

2

3

Justification

Saisissez votre justification pour l'attribution des points. Pour un nombre de points inférieur à 3, la justification est obligatoire.

Valider

Version 28.08.2026

Réforme 2023

9

9

Note CCE – Vérification des points

Vérifier la saisie

Vérifiez à présent votre évaluation par critère dans la colonne « Points obtenus ». Si vous souhaitez corriger des points, retournez dans le critère et effectuez la modification.

	Points maximum	Points obtenus	Pondération	Total
Critère 1 Compétences opérationnelles développées	12	2	4,0 →	8
Critère 2 Analyser les forces et les faiblesses	3	3	1,0 →	3
Critère 3 Dédier des apprentissages	3	3	1,0 →	3
Critère 4 Faire preuve de motivation et d'initiative	3	3	1,0 →	3
Critère 5 Collaboration interne et externe active	3	3	1,0 →	3
Nombre total de points			Points maximum 24	Points obtenus 20

Une fois que vous avez évalué chacun des critères, la note suivante est obtenue à partir du total des points :

5,0

Valider

Version 28.08.2026

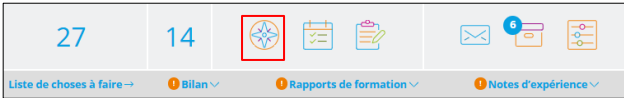
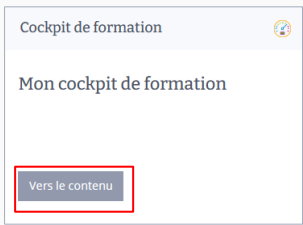
Réforme 2023

10

10

5

3. Rapport de formation - préparation



Version 28.08.2026

Réforme 2023

11

11

3. Rapport de formation - préparation

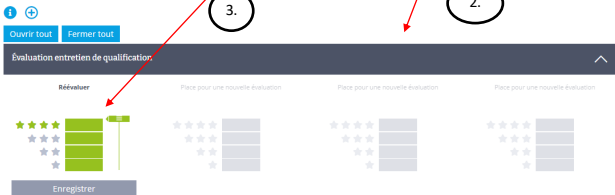


1.

Dans le cadre de l'entretien de qualification, le formateur déplace le curseur. Il s'agit de comparer l'évaluation de la PEF et celle du formateur. Le formateur **peut** évaluer chaque compétence opérationnelle, mais **ce n'est pas obligatoire**.

Évaluation de ta compétence opérationnelle

Ici, le formateur ou la formatrice évalue tes compétences opérationnelles dans le cadre de l'entretien de qualification (bilan). Pour ce faire, le formateur ou la formatrice déplace la règlette. Dans les autres répertoires, tu trouveras tes auto-évaluations et tes évaluations externes issues des grilles de compétences correspondant à cette compétence opérationnelle.



Version 28.08.2026

Réforme 2023

12

12

3. Rapport de formation à compléter



27 14

Liste de choses à faire → Bilan Rapports de formation Notes d'expérience

Rapport de formation Jusqu'à quand ? Statut Formateur-ice Vers le rapport de formation Rapport de formation PDF

Ter semestre	15.02.2025	En cours de traitement	Esther Bauer	Commencer	
--------------	------------	------------------------	--------------	-----------	--

Démarrer le rapport de formation

Version 28.08.2026

Réforme 2023

13

13

3. Rapport de formation à compléter



Coordination des processus de travail en entreprise

Au précédent semestre, la personne en formation n'avait pas d'activité principale dans ce champ. C'est pourquoi il n'y a pas d'évaluation.

Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs

Au précédent semestre, la personne en formation n'avait pas d'activité principale dans ce champ. C'est pourquoi il n'y a pas d'évaluation.

Compétences spécialisées

Évaluez la performance de la personne en formation sur l'échelle.

Remarques

Utilisation des technologies numériques du monde du travail

Au précédent semestre, la personne en formation n'avait pas d'activité principale dans ce champ. C'est pourquoi il n'y a pas d'évaluation.

Compétences spécialisées

Évaluez la performance de la personne en formation sur l'échelle.

Remarques

Version 28.08.2026

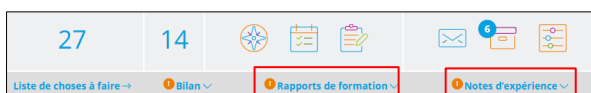
Réforme 2023

14

14

4. Finalisation de l'entretien semestriel

- Imprimer la note d'expérience et le rapport de formation pour signature.



- Scanner les deux documents et les rajouter dans Konvink.
- Cliquer sur « Upload » pour télécharger les deux documents signés sur Konvink.

Semester 2	15.08.2024	Übermittelt	Esther Bauer	Abgeschlossen	Upload	PDF
Semester 2	15.08.2024	Übermittelt	Esther Bauer	Abgeschlossen	Upload	PDF

**Merci beaucoup
pour votre attention !**



Contrôle de compétences de l'entreprise (CCE)



Entretien de qualification				
Critère d'évaluation	Points		Points obtenus	
Compétences opérationnelles développées	3		x 4	
Analyser les forces et les faiblesses	3		x 1	
Déduire des apprentissages	3		x 1	
Faire preuve de motivation et d'initiative	3		x 1	
Collaboration interne et externe active	3		x 1	
Nombre total de points	15		24	
				Note** :

** Formule :
$$\text{Note} = \frac{\text{Nombre de points atteints} \times 5}{\text{Nombre max. de points possibles}} + 1$$

Version 28.08.2026

Réforme 2023

17

17

Contrôle de compétences de l'entreprise (CCE)



1. L'apprenti.e a-t-il/elle **développé les compétences opérationnelles prévues** pour le semestre concerné ?
1. L'apprenti.e est-il/elle capable de réfléchir à ses propres forces et faiblesses à l'aide de la **grille de compétences** ?
1. L'apprenti.e déduit-il/elle des **apprentissages** compréhensibles de la **réflexion** sur la mise en œuvre des **mandats pratiques** ?
1. L'apprenti.e fait-il/elle preuve de **motivation et d'initiative** dans le développement personnel de ses compétences ?
1. L'apprenti.e **contribue-t-il/elle activement** à la collaboration interne et externe ?

Version 28.08.2026

Réforme 2023

18

18

Contrôle de compétences de l'entreprise (CCE)



Entretien de qualification		Évaluation
Critère d'évaluation 1 : Compétences opérationnelles développées Question directrice : L'apprenti-e a-t-il/elle développé les compétences opérationnelles prévues pour le semestre concerné ? <i>(accent : situations de travail traitées et travail sur des mandats pratiques)</i>		Observations
L'apprenti-e a développé toutes les compétences opérationnelles prévues pour le semestre. Il/Elle a documenté tous les mandats pratiques. Il/Elle analyse ses mises en œuvre et son expérience de manière compréhensible.	3	
L'apprenti-e a développé presque toutes les compétences opérationnelles prévues pour le semestre. Il/Elle a documenté et analysé presque tous les mandats pratiques.	2	
L'apprenti-e a développé quelques compétences opérationnelles prévues pour le semestre. Il/Elle a documenté et analysé moins de la moitié des mandats pratiques.	1	
L'apprenti-e n'a développé aucune des compétences opérationnelles prévues pour le semestre. Il/Elle n'a documenté aucun des mandats pratiques.	0	
Justification		

Version 28.08.2026

Réforme 2023

19